



Doc. 14527
24 avril 2018

Besoins et droits humanitaires des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Europe

Amendement¹ n° 5

Dans le projet de résolution, paragraphe 6, après les mots «PDI», ajouter les mots suivants: «d'Azerbaïdjan».

Déposé par:

GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, CE
AGHAYEVA Ulviyye, Azerbaïdjan, GDL
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, CE
HAJIYEV Sabir, Azerbaïdjan, SOC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE

1. 2018 - Deuxième partie de session

